

Communiqué de presse

Contact: Isabel Box
Title: Marketing and communications manager
Tél: + 32 2 302 25 51
Mobile: + 32 485 31 79 63
Email: ibox@deloitte.com

Le tax shift réduit davantage encore les coûts de l'employeur belge

Étude Européenne de Deloitte sur les Salaires – 8^e édition

- *La Belgique perd encore une place au classement des pays les plus chers ; en deux ans, elle passe de la 2^{ème} à la 5^{ème} place sur la liste des pays les plus chers pour l'employeur. Malgré l'amélioration de sa position, la Belgique figure toujours parmi les pays les plus chers à cause du non plafonnement des cotisations patronales.*
- *Au cours des cinq dernières années, le taux d'imposition le plus élevé (44%) est resté stable en Europe. Mais les revenus auxquels s'applique ce taux marginal ont fortement baissé (de €121.664,29 en 2013 à €95.612,88 en 2017). En d'autres termes, les revenus des ménages les plus élevés sont plus lourdement taxés qu'il y a cinq ans.*

Zaventem, le 2 décembre 2017. Deloitte annonce aujourd'hui les résultats de sa huitième Étude Européenne sur les Salaires. Cette vaste enquête compare les coûts de l'employeur, le salaire net de l'employé et les revenus nets disponibles dans 19 pays. Selon l'étude, la Belgique recule d'une place au classement des pays les plus chers pour l'employeur. En deux ans, elle passe même de la deuxième à la cinquième place. Le salaire net des employés belges est inférieur à celui de leurs homologues européens. Cela s'explique par le taux marginal élevé (53,5%) appliqué à partir d'un niveau de revenus relativement bas (€ 38.830 EUR).

L'employeur belge voit les cotisations de sécurité sociale diminuer

La huitième édition de l'étude révèle que la Belgique est en train de gagner en compétitivité en comparaison avec les autres pays d'Europe. Les cotisations de sécurité sociale **ont baissé cette année jusqu'à un taux moyen de 30,46 %** et continueront de baisser pour atteindre un taux de base de 25% en 2019. Grâce au tax shift, la Belgique occupe cette année la 5^{ème} place au classement des pays les plus chers - tous niveaux de salaire confondus (au lieu de la 2^{ème} position en 2015). Pour les plus bas salaires, la Belgique se classe même au 7^{ème} rang (en milieu de classement) des pays les plus chers.

Un faible revenu net en poche pour le travailleur belge

Le travailleur belge jouit d'un salaire net inférieur à celui de ses homologues européens. En cause, un taux marginal élevé (53,5%), appliqué à partir d'un revenu très bas (€ 38.830 EUR). Cela dit, un taux marginal de plus de 50% n'est pas exceptionnel parmi les pays étudiés. C'est le cas des Pays-Bas, de la Suède, du Portugal et du Danemark. Bien que le taux le plus élevé soit resté stable en Europe entre 2011 et 2017 (44%), le niveau de revenus auquel il s'applique a été substantiellement revu à la baisse (de €121.664,29 en 2013 à €95.612,88 en 2017). L'écart entre la Belgique et le reste de l'Europe se comble donc progressivement en ce qui concerne le taux marginal élevé.

Le tax shift devait permettre aux employés touchant de bas revenus de conserver une part plus importante de leur salaire brut. Bien que la position de la Belgique se soit améliorée dans le ranking par rapport à l'année dernière, il n'y a pas d'impacts évidents sur les salaires nets cette année. A partir de 2018, la deuxième phase de Tax Shift entrera en vigueur et cela aura à nouveau un impact positif sur les salaires en Belgique. Au niveau des autres pays couverts par l'étude, on remarque que les travailleurs slovaques ont vu leur salaire net diminuer suite à l'introduction du déplafonnement des cotisations d'assurance maladie.

En Belgique, avantage fiscal substantiel pour le conjoint qui ne travaille pas

En Belgique, le contribuable marié dont le conjoint ne perçoit pas de revenus professionnels est moins lourdement taxé que le travailleur isolé, et ce grâce au quotient conjugal. Par rapport aux autres pays européens, c'est la Belgique qui offre le plus grand avantage fiscal dans la tranche des bas revenus. En ce qui concerne les salaires plus élevés, nous restons dans le peloton de tête européen en octroyant le plus grand avantage fiscal au conjoint qui ne travaille pas, mais la Suisse, le Luxembourg, la France et le Portugal font encore mieux que nous. De même, la plupart des pays étudiés consentent aussi un avantage fiscal aux travailleurs qui ont des enfants à charge. A cet égard, la Belgique se classe relativement bien.

La Suède ne fait aucune distinction suivant la situation personnelle du contribuable, et l'impact des enfants à charge est aussi extrêmement réduit en Grèce. L'an dernier, les Pays-Bas ont également décidé de mettre fin aux avantages fiscaux fondés sur la situation familiale personnelle.

Le coût du logement et le coût de la vie restent stables en Europe, sauf au Royaume-Uni

L'étude de Deloitte calcule le salaire net, puis corrige les résultats en tenant compte du coût du logement, du coût de la vie et des allocations familiales afin de déterminer le revenu net disponible. En termes de revenus disponibles, le travailleur belge est généralement moins favorisé que ses voisins allemands, mais plus qu'en France, au Luxembourg ou aux Pays-Bas. Par rapport à l'année dernière, le coût du logement a baissé dans tous les pays étudiés à l'exception de l'Allemagne, de l'Irlande et du Luxembourg, où ce poste de coût est quelque peu plus élevé qu'en 2016. C'est à Genève que le coût de la vie et du logement est le plus élevé, suivie de Londres. Athènes est la ville la moins chère; viennent ensuite Bratislava et Varsovie.

À Bruxelles, le coût du logement et de la vie reste inférieur à celui de la plupart des capitales voisines (notamment Luxembourg, Londres et Paris).

Les revenus du capital belges parmi les plus lourdement taxés en 2017

L'Étude sur les salaires européens se penche aussi sur l'imposition du contribuable une fois que son revenu net arrive sur son compte bancaire.

En ce qui concerne la taxation des revenus du capital (intérêts, dividendes), la Belgique grimpe à nouveau de 2 places dans le classement à la suite de la hausse du taux d'imposition des dividendes (12^{ème} position) et des intérêts (13^{ème} position), qui passe de 27 à 30%. Au Luxembourg aussi, le taux d'imposition des intérêts est passé de 10 à 20%, ce qui explique la 6^{ème} place qu'occupe actuellement ce pays au classement. En Europe, le taux d'imposition moyen est de 26,78% sur les intérêts et de 26,47% sur les dividendes. Ce taux est resté dans l'ensemble relativement stable durant les cinq dernières années. *"Certains pays ont augmenté leur taux alors que d'autres l'abaissaient, ce qui explique la stabilité du taux moyen au fil des ans. Cela dit, force est de constater que la Belgique, qui imposait autrefois relativement peu les revenus du capital, se range aujourd'hui parmi les pays qui applique un taux élevé sur cette catégorie de revenus"*, explique Patrick Derthoo, Tax Partner chez Deloitte Belgique.

###

Deloitte en Belgique

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 3.800 collaborateurs répartis dans 11 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2017 s'élève à 480 millions d'euros.



Deloitte Belgium SCRL est la société affiliée belge de Deloitte NWE LLP, une firme membre of Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes. Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 263.900 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 38.8 milliards de dollars pour l'année fiscale 2017.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consultez <http://www.deloitte.com/about>.